

## SHORT NEWS

## Forum über Bücher und Kommerz

(avt) - Das neue Forum knüpft direkt an die Wahlen an. In seinem Leitartikel „No Country for Old Men“ analysiert Jürgen Stoldt einige Reaktionen auf die Wahlen vom 21. Oktober und stellt fest, dass der politische Wechsel, der bereits „in den Köpfen der politischen Klasse stattgefunden hatte“, dennoch für viele WählerInnen überraschend kam. So habe man innerhalb der neuen Koalition Nägel mit Köpfen machen müssen, um sich nicht das Heft aus der Hand nehmen zu lassen. Fernand Fehlen fordert in seinem Beitrag „Für eine Wahlrechtsreform“ die Benachteiligung der kleinen Parteien durch eine alternative Rechenmethode zu beenden. Die in Luxemburg geltende D'Hondt-Methode führt nach Ansicht Fehlens zu einer Verzerrung zwischen Stimmen- und Sitzverteilung. Jochen Zenthöfer hat die Berichterstattung des Luxemburger Worts während des Wahlkampfes einmal genau unter die Lupe genommen. Seine Zusammenstellung veranschaulicht, in welchem Maße, das Wort Wahlwerbung für Jean-Claude Juncker betrieben hat. Im Dossier dreht sich schließlich alles um den Luxemburger Buchmarkt. Ist dieser „wirklich zu klein“? fragt Michel Pauly. Zumindest sei die Buchbranche verglichen mit der Förderung der Musik- und Filmindustrie noch immer ein Stiefkind, unterstreicht Susanne Jaspers im Interview, wenngleich sie einen „produktiven Wandel“ des Luxemburger Verlagswesens feststellt.

## Questions toutes faites

(dv) - En pleine campagne pour les élections sociales, le LCGB tente de savoir à quoi sert un syndicat. Ou du moins d'obtenir les réponses qui lui conviennent le plus. Au Luxembourg, afin d'avoir des réponses satisfaisantes auréolées d'une caution « scientifique », on ouvre son portefeuille et on fait appel à l'institut de sondage TNS-Ilres. Le LCGB est souvent accusé de collaborationnisme par son grand concurrent l'OGBL (comme dans le cas de la grève dans le secteur du bâtiment ou encore dans le conflit dans le secteur du nettoyage). Il fait donc poser la question de savoir si les syndicats devraient plutôt pencher vers une « ligne dure » ou la « négociation » : 30 % pencheraient pour la première option, 43 % pour la seconde. On ne saura pas combien parmi les sondés auront trouvé la question idiote. A propos d'idiotie : 92 % des sondés préfèrent qu'un syndicat fasse des « analyses sérieuses de la situation ». Qu'est-ce à dire ? Qu'il existerait l'alternative de mener des analyses aberrantes ? Finalement, le LCGB est soulagé de voir qu'une majorité des sondés sont hostiles à un « syndicat unique » (67 %). Une question à laquelle le LCGB risque d'avoir une réponse plus concrète sous peu lors du dépouillement des bulletins de vote.

woxx@home

## Aimez-vous les chiens ?

Un des dommages collatéraux des élections anticipées aura été la démission tout aussi anticipée d'un des rédacteurs du woxx, qui va, se muer sous peu en authentique apparatchik politique. D'où notre appel à candidature. Le poste vacant est certes convoité, mais nous nous devons de vous prévenir. Vous intégrerez évidemment une « équipe dynamique et motivée » composée d'êtres humains - enfin disons, de journalistes - mais l'heureux-se élu-e devra aussi composer avec une redoutable équipe canine. Deux bâtards, dont un issu d'un croisement entre une belette et un castor, veillent constamment à l'intégrité physique des membres de la rédaction. Ne vous inquiétez, les morsures et autres accidents graves sont rares. En tout cas, plus personne n'est vraiment en mesure de témoigner d'un quelconque assaut que nous démentons vivement. De toute façon, nous avons confiance en la justice de notre pays. N'hésitez donc pas à vous porter candidat. L'apport quotidien d'un fémur de taureau ou autre animal d'envergure sera considéré comme un atout.

## AKTUELL

## PLACE FINANCIÈRE

## The Death Star

David Wagner

**Au niveau de l'opacité financière, le Luxembourg joue dans la cour des grands. Un nouveau rapport le classe second derrière la Suisse.**

« Luxembourg, 12 points. ». Cela fait longtemps que nous n'avons plus entendu cette gratification flatteuse qui a permis à plusieurs reprises à notre pays de se hisser en tête de l'Eurovision. Non pas faute de talent, mais parce que nous n'y participons plus depuis quelques années. Mais on compense : « Luxembourg, 12 pour cent » - c'est la part mondiale des services financiers offshore que détient la place financière. Et c'est entre autres cette valeur qui nous a valu la seconde place, derrière la Suisse, dans le classement publié cette semaine par « Tax Justice Network » (TJN), une ONG spécialisée dans l'analyse des paradis fiscaux. Ce classement compare le poids d'un pays sur la scène de la finance internationale aux moyens qu'il a développés pour assurer une certaine discrétion fiscale.

Le rapport ne se limite pas à des graphiques : douze pages sont consacrées au « vice-champion » du monde. Douze pages auxquelles il faut rajouter plusieurs hyperliens qui mènent vers d'autres documents qui donnent un aperçu détonant sur le fonctionnement de la place financière grand-ducale. Nous avons tendance à l'ignorer (ou à l'oublier), mais les débuts du Luxembourg en matière de « facilitations » financières est plus ancien que l'essor connu à partir des années 1960. Dans une petite introduction historique, le document rappelle que la première mesure du genre fut adoptée en 1929, lorsque le Luxembourg mit sur pied une législation facilitant l'exonération fiscale pour des sociétés étrangères. Celle-ci repose sur cinq piliers « stratégiques » : la gestion de fortune, les fonds d'investissement, les prêts internationaux, les assurances et l'ingénierie financière. Ce savoir-faire s'exprime concrètement avec un projet de loi déposé en septembre 2013 sur les fondations privées, que le rapport qualifie de « puissante compétence

en matière de confidentialité des fortunes privées ».

Mais depuis, la place a fortement évolué, diversifiant ses activités et se dotant d'un arsenal juridique tout en menant une diplomatie fiscale tellement redoutable que le directeur de TJN, John Christensen, n'hésite pas à qualifier le Luxembourg de « Death Star », en référence à la fameuse « Etoile de la mort » de la saga « Star Wars ».

## Les cinq piliers de l'Etoile de la mort

Non content de rappeler que la place sert également de refuge à l'argent criminel (par exemple les quatre milliards de l'ancien leader nord-coréen Kim Jong-Il révélés par la presse en 2010), le Luxembourg, qui ne fournirait pas de réels efforts pour « assainir » son système, serait gangrené par les conflits d'intérêts qui rendraient caduque toute velléité en ce sens caduque. La récente polémique autour de la présence de Sarah Khabirpour, bras droit de Luc Frie-

den aux Finances, qui siège aussi bien au conseil d'administration de la Commission de surveillance du secteur financier que de la BIL, n'a pas échappé à TJN. Contrairement à la Suisse, le Luxembourg - et cela serait notamment dû à son affiliation à l'Union européenne - aurait toujours évité les « radars » concernant les activités criminelles et sa contribution à l'évasion fiscale.

Mais hormis ces « anecdotes », le rapport détaille à quel point le pays Luxembourg « omet » d'appliquer un grand nombre de mesures d'assainissement de sa place et qu'il ose qualifier dévastateur » le rapport de la « Financial action task force » sur le régime anti-blanchiment du pays.

Trouvez le rapport sur [www.financialsecrecyindex.com](http://www.financialsecrecyindex.com)

